



Le bâtiment judiciero-policier régional ne sera pas érigé à Reconvilier. En tout cas pas sous la forme initialement décidée par ce même **Grand Conseil**.

archives Yann Béguelin

Grand Conseil Ce mardi, la majorité du Législatif, malgré un baroud d'honneur de la Députation francophone, a confirmé la volonté du **Gouvernement** d'abandonner le Centre de Justice et Police de Reconvilier, volet d'Avenir **Berne** romande. Sur l'autel des mesures d'économie.

Dan Steiner

Le **Grand Conseil** a mis le **Jura bernois** «en slip». **Député** PEV de Reconvilier, Tom Gerber n'est pas plus ému que ça que la construction du Centre de Justice et Police soit abandonné dans son village, précisément. C'est le principe de l'abandon de ce projet qui lui importe, pas le lieu où était prévu ce volet du projet Avenir **Berne** romande (ABR), réorganisation de la partie francophone lancée au lendemain du vote actant le départ de Moutier. Sur

l'autel des mesures d'économie, consistant à rendre plus digeste le budget **cantonal** 2025 pour la majorité bourgeoise, cette dernière a condamné le bâtiment de Reconvilier.

«On a tout jeté par-dessus bord», peste Tom Gerber, le débat sur cette affaire hautement émotionnelle pour la Députation francophone tout juste bouclé. «On a bousillé l'essence d'ABR...» La référence au slip, il l'avait réservée pour son passage à la tribune, quand il s'était encore agi

de convaincre le **Grand Conseil**, qui avait attaqué la question budgétaire la veille. «Le **Jura bernois** a déjà fait des concessions, en acceptant notamment de placer la Justice provisoirement à Bienne. A condition qu'elle revienne. Mais la seconde proposition que nous faisons n'est pas un bon compromis, c'est un scénario catastrophe. Nous sommes déshabillés et ne gardons que le slip... Seule la première option nous permettra de rester dignement vêtus.» Ce coup de strip po-

ker n'a pas évité la mise à nu.

Que les cons qui ne changent pas d'avis?

La Députation francophone avait peur de tout perdre. Dans un premier temps, elle avait ainsi proposé au **Grand Conseil** de reporter la construction du bâtiment de Reconvilier de cinq ans au lieu des dix proposés par le **Gouvernement**. Elle crai-

gnait également que le provisoire prévu à Bienne n'y prenne définitivement racine, malgré la nécessité légale pour une minorité linguistique de bénéficier d'un tribunal.

Dans une seconde proposition, elle acceptait cependant l'augure que l'on fasse table rase du projet reconvilierain en chargeant le **Conseil** exécutif de répartir la Justice et la Police entre Tavannes et Loveresse. Une perche tendue à celles et ceux qui n'ont jamais voulu de cette nouvelle bâtisse, parfois qualifiée de palais?

Députée neuvevilloise UDC, le parti tirant le plus fort et le plus souvent sur le frein à l'endettement, Anne-Caroline Graber avait esquissé une solution intermédiaire. Le groupe des élues et élus de langue française n'en a toutefois pas voulu. «Je le regrette. J'avais proposé de demander au **Gouvernement** la planification en parallèle de la variante du report de cinq ans et de la **répartition** entre Tavannes et Loveresse.» De rédiger un rapport, en quelque sorte, qui permette de connaître les coûts et opportunités des deux options, au lieu de tirer la prise immédiatement. Pour juger sur pièce.

Président de la Députation, le socialiste biennois Karim

Karim Saïd

Président socialiste biennois de la Députation francophone

Saïd préfère voir le verre à moitié plein, même si l'issue des débats est loin de l'enchâter. «Nous avons assuré l'essentiel.» C'est peu dire que la construction de Reconvilier ne faisait pas l'unanimité, me-

Il était préférable d'envisager autre chose que de prendre le risque d'un report de 10 ans.

sures d'austérité nécessaires ou non. «Il était ainsi préférable d'envisager autre chose que de prendre le risque d'un report de 10 ans.»

Lui et Tom Gerber ne mâchent pas leur mot envers leurs consœurs et confrères parlementaires, que le premier juge «inconstants» et bornés par «idéologie». «C'est très grave qu'en un an, on ne se gêne pas de changer d'avis et d'enterrer un compromis», grince le second nommé. La majorité s'en défend. Elle a toujours été pour ABR, parole de PLR. Mais n'aurait pas bourse délier pour le Grand Chasseral, alors qu'elle venait de refuser à Berthoud son Campus, parole d'UDF.

Futur ouvert

Il n'y a que les cons qui ne changent pas d'avis, non? Mais

peut-on encore faire confiance à des élues et élus qui changent d'avis au gré des saisons? «La politique consiste toujours en des remises en question», répond le vert libéral nidowien Beat Cattaruzza, au micro de TeleBilingue. «Dans le **Jura bernois**, nous avons plus de 40% de locaux **cantonaux** vides. J'ai toujours pensé que l'on pouvait trouver des solutions avec les bâtiments existants.»

A la tribune, la Tramelote Moussia de Watteville a parlé des choix récents du **Grand Conseil** de libérer des crédits, en vue de développer une «administration francophone moderne, accessible et efficiente». Regrouper Justice et Police semblait pragmatique, des économies étant d'ailleurs proposées sur le bâtiment de Reconvilier dans la variante d'un report d'un lustre. «Le projet ABR ne doit pas fâcher, mais contribuer à construire une région», avançait l'élue écologiste.

La Police mobile était jusqu'ici provisoirement prévue à Loveresse. Y restera-t-elle? En rénovation, l'ancienne Tavannes Machines accueillera, elle, certainement la partie jurassienne **bernoise** du Tribunal régional **Jura bernois**-Seeland. Ces espaces libres ne devraient toutefois pas suffire, laissant les membres de la Députation supposer que tout ce qui était prévu dans le centre administratif ne pourra pas y prendre place. «Le Centre de Reconvilier offrait un paradigme intéressant, permettant des synergies, sous un même toit», regrette Karim Saïd. «Les données manquent aujourd'hui pour en savoir davantage», tempère Tom Gerber. Que fera la Police?

Au CIP, davantage de frustration que de surprise

«Nous avons été surpris d'être dans la liste des projets en danger, mais une fois que nous y étions, nous ne nous faisons pas trop d'illusions.»

D'avantage fataliste qu'abattu, Didier Juillerat, le directeur du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan, au moment d'évoquer la décision du **Grand Conseil**, qui par 94 oui et 59 non a décidé lundi de reporter ou d'annuler bon nombre de projets prévus dans les années à venir. Dont celui du CIP, qui envisageait de moderniser son infrastructure d'accueil, de la réception à la chambre d'hôtel en passant par les salles de cours. Les travaux étaient devisés à quelque 5 millions de francs.

«Nous avons eu le temps de nous préparer moralement», tempère Didier Juillerat. «Mais cela reste très frustrant. Le propriétaire, l'**Office des immeubles et des constructions** (OIC) est d'accord pour qu'on entreprenne les travaux, mais, désormais, nous n'avons plus le financement nécessaire pour les effectuer.» Et le directeur de se demander comment, dès lors, «rester concurrentiel». Aussi, il fait savoir que les diverses analyses en vue des travaux auront coûté la bagatelle de 70'000 fr. «Pour rien. C'est un retour à la case départ, ou presque.» Presque, car l'accord de l'OIC est toujours valable. *mho*

«Les finances **bernoises** sont à l'équilibre»

Le **Grand Conseil bernois** a poursuivi les discussions sur le budget, qui table sur un excédent de 246 millions. La proposition du **Conseil** exécutif prévoit une baisse d'impôts pour les personnes physiques de 0,5 dixième de la quotité (de 3,025 à 2,975), mesure qui a réjoui la majorité bourgeoise.

Ce mardi, les **députés** ont rejeté toutes les demandes de la gauche qui voulait compenser l'inflation en augmentant les salaires des employés d'entreprises subventionnées, actives dans les soins et l'accueil de jour notamment. Le **Canton** prévoit par contre d'augmenter les salaires du personnel **cantonal** de 2,3% et des enseignants de 2,5%, dont 1% comme compensation au renchérissement. «Malgré les baisses d'impôts et les investissements record prévus, les finances **bernoises** sont à l'équilibre», assure la conseillère d'Etat chargée des Finances, **Astrid Bärtschi** (Le Centre). Le plan de financement pour les prochaines années prévoit des exercices annuels excédentaires de plus ou moins 400 millions de francs jusqu'en 2028.

Contrairement à d'autres **Cantons**, **Berne** n'a pas inclus dans son budget de versement issu du bénéfice de la **Banque nationale suisse**. Mais il y a d'autres incertitudes et le **Gou-**

vernement n'a pas de «boule de cristal» pour prédire l'avenir, a insisté **Astrid Bärtschi**. *ats*